

La maltraitance chez les personnes âgées

C'est inacceptable, agissons!



La crise que nous vivons actuellement crée un terrain fertile pour l'apparition de situations de maltraitance envers les aînés. Dans ce contexte, il s'avère important de prendre soins les uns des autres. En tant que proche, ami, voisin, membre de la famille, vous pouvez agir et faire la différence pour faire cesser une situation de maltraitance.

1 Garder l'œil ouvert : Être sensible aux signes et aux indices à observer et être à l'écoute.

Quelques indices à observer. La personne aînée :

- Présente des blessures;
- Présente de l'anxiété;
- S'isole;
- Se plaint de malaise;
- N'a pas suffisamment d'argent pour ses besoins essentiels;
- A des changements dans ses comportements ou ses habitudes.

2 Aborder le sujet : En parler ouvertement avec la personne sans la brusquer, attendre le bon moment (sécurité et respect), valider et vérifier vos inquiétudes auprès de la personne.

Exemples de questions à poser :

- Comment ça va?
- Je m'inquiète pour vous?
- Est-ce qu'il y a quelqu'un qui vous rend mal à l'aise?

Attention : Vérifiez vos inquiétudes auprès de la personne ou auprès d'un intervenant pour ne pas tirer de conclusions hâtives.

3 Demeurer ouvert : Être à l'écoute sans jugement, maintenir le contact et respecter le rythme de la personne. Croire la personne si elle se confie à vous et l'accompagner vers les services si elle le souhaite.

Exemples d'actions à poser :

- Demander si la personne accepte d'en parler à une personne de confiance, son médecin, un prêtre, un ami, etc.;
- Proposer d'accompagner la personne vers les services locaux (organisme de défense des droits des aînés, travailleur de milieu, etc.);
- Laisser un numéro de référence (Info-Social 811 ou la Ligne Aide Abus Aînés);
- Lui mentionner que vous êtes disponible à n'importe quel moment.

Besoin d'aide?



LIGNE AIDE ABUS AÎNÉS
1 888 489-ABUS (2287)

www.aideabusaines.ca